

REUNION DE CONCERTATION PLURIPROFESSIONNELLE



MSP du Cirque Romain

15 -17 Rue de la Casernette – 30900 Nîmes

8 Nov 2024 -12H00 à 14h00

Au Centre Pablo Neruda - Nîmes

Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle - 2024

Mme ARMAND Joëlle - IDE		Dr NORAZ Aurore - Médecin Généraliste	✓
Mme BILLARD Chloé - Ostéopathe	✓	Mme ORCEL Sophie - Orthophoniste	✓
Mme BONNET Sandra - Pharmacienne		Dr PENCHINAT Rémi - Médecin Généraliste	✓
Dr CALONNE Sandrine - Médecin Généraliste		M PERRIER Florian - Podologue	
Mme DAVOINE Sophie - Diététicienne		Dr PONS LOPEZ Patricia - Médecin Angiologue	
Mme DE TAYRAC Sandrine - Sage Femme	✓	Mme RAIBAUD Julia - Psychologue	
Dr DEBRY Célénie - Médecin Généraliste	✓	M RIPERT Julien - Kinésithérapeute	✓
Mme DELTOUR Delphine - Orthoptiste		Dr SALVADOR Delphine - Médecin Généraliste	✓
Mme DIAZ Alice - Orthophoniste	✓	Mme SEVERAC Sylvie - IDE	
Mme FOLLINET Véronique- Orthophoniste	✓	Mme SCOTTO DI VETTIMO Léa - Pharmacienne	
Dr FURNON Marine - Médecin Généraliste	✓	M TRITOLI Pierre - IDE	
Mme GOUNELLE Carole - Ostéopathe		Mme VARAUD Nadine - Kinésithérapeute	
Mme GUILLEMOT Anne - Podologue		Mme VERDIER ABEGG Florence - Pharmacienne	
Mme LE BARAZER Clotilde - Pharmacienne		Mme VEYRAT Marielle - Pharmacienne	✓
M MANGIN Bruno - Pharmacien		Mme WEILL Flora - Kinésithérapeute	✓
Dr MONTEIL Antoine - Médecin Généraliste	✓	Mme BETTON Sophie - Coordinatrice	✓
			✓



Rencontre avec Mme THORY Psychomotricienne

⚠ Le document ci-dessous est à usage EXCLUSIF de la MSP, et suite à la demande de Mme THORY ne doit pas être diffusé hors MSP

PSYCHOMOTRICITE

MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

La psychomotricité vise à aider l'individu à mieux vivre son corps, quelque soit l'origine de ses difficultés à type de limitations motrices et et ou d'inadaptation à l'environnement.

Ces difficultés peuvent être la conséquence d'un retard (neuro)développemental, d'un handicap (mental, physique ou sensoriel, ou plurihandicap), d'un traumatisme, d'une maladie, d'un accident de vie, etc.

Les causes sont plurifactorielles : on peut associer facteurs génétiques, neurobiologiques, psychologiques et psycho-sociaux.

Le psychomotricien étudie les interactions entre motricité, sensorialité, cognition, et psychisme, dans leurs contextes émotionnel et relationnel.

De fait, les troubles psychomoteurs se manifestent à la fois dans la façon dont l'individu est engagé dans l'action, mais aussi dans la relation avec autrui et l'environnement.

Le but est d'aider l'individu à s'accepter, en reprenant confiance, d'harmoniser le corps et l'esprit, afin de favoriser l'expression et la communication, et l'adaptation à l'environnement.

Il faut savoir que c'est grâce à nos capacités sensori-perceptivo-motrices et affectives que, dès les premiers âges de la vie, cela influence la qualité de nos appuis, de notre posture, de notre gestualité intentionnelle, et permet la construction du schéma corporel en lien avec l'image du corps.

Diplôme d'état depuis 1974 (appellation psycho-rééducateurs jusqu'en 1985), donc 50 ans de la psychomotricité en cette année 2024 !

Profession paramédicale reconnue par l'état et inscrite au Livret IV de la santé publique depuis 1988.

Nous sommes Auxiliaires de Santé.

C'est un métier de la rééducation, bien qu'on le considère à mi-chemin entre la thérapie et la rééducation.

Extrait du décret de compétences du psychomotricien :

Les personnes remplissant les conditions définies aux articles 2 et 3 ci-après sont habilitées à accomplir, sur prescription médicale et après examen neuropsychologique du patient par le médecin, les actes professionnels suivants:

1. Bilan psychomoteur.
2. Education précoce et stimulation psychomotrices.
3. Rééducation des troubles du développement psychomoteur ou des désordres psychomoteurs suivants au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination :
 - retards du développement psychomoteur ;
 - troubles de la maturation et de la régulation tonique ;
 - troubles du schéma corporel ;
 - troubles de la latéralité ;
 - troubles de l'organisation spatio-temporelle ;

- dysharmonies psychomotrices ;
- troubles tonico-émotionnels ;
- maladrotes motrices et gestuelles, dyspraxies ;
- débilité motrice ;
- inhibition psychomotrice ;
- instabilité psychomotrice ;
- troubles de la graphomotricité, à l'exclusion de la rééducation du langage écrit.

4. Contribution, par des techniques d'approche corporelle, au traitement des déficiences intellectuelles, des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique.

UN PEU D'HISTOIRE :

Le terme de psychomotricité serait apparu en Allemagne en 1843 par Wilhelm Griesinger, fondateur de la neuropsychiatrie.

Cela a été ensuite repris en France par Ernest Dupré au début du XXème siècle.

Le concept a été investi et développé dans divers champs de recherche : pédagogie, psychiatrie et psychologie.

C'est à partir des travaux de Julian de Ajuriaguerra (psychiatre et psychanalyste, qui, avec René Diatkine, a ouvert une consultation pour les troubles psychomoteurs et du langage, tous deux ayant d'ailleurs fondé la revue *La Psychiatrie de l'enfant*) et de Gisèle Soubiran que des outils ont été créés par René Zazzo et son équipe, ce qui a permis à la profession de se structurer.

FORMATION :

Accessible sur dossier, équivalent Parcoursup, ou concours, ou entretien, après une première année d'études en santé.

Au préalable, avoir un bac avec spécialités en physique-chimie et SVT, ou ST2S avec renforcement en sciences.

Ecole en 3 ans, reconnue que 2 ans.

Une quinzaine de centres de formation en France : Mulhouse, Bordeaux, Brest, Rouen, Alençon, Paris XIIIème, Boulogne-Billancourt, Meulan Les Mureaux, Orléans, Toulouse, Vichy, Lyon, Loos (59), Marseille, Hyères, DOM TOM.

QUELQUES CHIFFRES :

Un peu plus de 14000 psychomotriciens en France au 1^{er} janvier 2022, dont 24 % de salariés hospitaliers (salaire de 1800 à 3600 euros bruts selon l'évolution de carrière), 30 % de libéraux, et 46 % de salariés hors hospitaliers.

Profession féminisée à 92 %.

Age moyen des psychomotriciens aujourd'hui un peu en dessous de 40 ans.

LIEUX DE TRAVAIL :

Libéral, hôpital, gériatrie, centres de rééducation, centres médico-sociaux, milieu psycho-éducatif, Ehpad, crèches, etc.

Partenariat fréquent avec masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, et orthophonistes, mais aussi orthoptistes, selon le type d'institutions.

L'approche pluridisciplinaire est souvent complémentaire, et d'autant plus riche dans les cas les plus lourds pour bien déterminer qui fait quoi (travail sur l'organisation spatiale pouvant se chevaucher entre ergos et psychomots, de même sur les coordinations entre kinés et psychomots, etc), mais aussi utile dans la temporalité pour favoriser les progressions (par exemple travail de rythme à faire en psychomot avant le travail syllabique en ortho, etc).

Aussi beaucoup de travail en lien avec les médecins, les psychologues et les éducateurs d'autre part.

QUALITES DU PSYCHOMOTRICIEN :

Empathie, écoute, disponibilité, patience, aisance corporelle, bon sens de l'analyse, rigueur, pédagogie.

Bon communicant, il sait transmettre son dynamisme et son optimisme aux patients.

Une bonne condition physique et psychologique peut s'avérer nécessaire.

ACTION SUR PRESCRIPTION MEDICALE :

-Bilan psychomoteur base de toute intervention : 2 à 4 séances avec observation du sujet, point sur l'historique médical, point également au niveau social, émotif, affectif et physique, puis batterie de tests psychomoteurs.

Ces derniers testent l'individu dans les domaines suivant : schéma corporel (et image du corps), latéralité, organisation spatio-temporelle, régulation tonico-émotionnelle, motricité globale (coordinations statique et dynamique, équilibre) et coordination fine, capacités attentionnelles et de mémorisation, etc

-Chaque séance est unique (de 30 à 60 minutes), adaptée à chaque profil, chaque projet. Elle consiste en des exercices de motricité, des exercices faisant appel à la concentration et à la mémoire, de la relaxation, un travail d'équilibre et de coordinations, des activités corporelles, etc.

-Possibilité de prise en charge en groupe également selon ce qui est visé.

Il faut compter une à deux séances par semaine, et ceci pendant plusieurs mois.

A noter que les enseignants sont de bons yeux d'observation du développement de l'enfant et sont souvent à l'origine d'une demande judicieuse de bilan psychomoteur ou de prise en charge.

POUR QUI ?

Concerne tous les publics de nourrissons à personnes âgées. Cela va du simple retard de développement à la perte d'autonomie.

Concrètement :

- retard de développement du nourrisson et du jeune enfant
- troubles des apprentissages

- hyperactivité, instabilité, inhibition
- troubles de l'attention
- troubles du comportement ou de la personnalité
- handicap physique ou mental, ou sensoriel, ou plurihandicap
- troubles dys dont dyspraxies et dysgraphies de développement, mais aussi dyslexie, etc
- troubles du schéma corporel
- troubles spatiaux, visuo-constructifs ou autres
- troubles de la dominance latérale
- troubles de la régulation tonique, tremblements, maladrotes, dystonies, paratonies, syncinésies pathologiques, etc
- mouvements anormaux comme tics et mouvements stéréotypés
- troubles cognitifs
- etc

Plus concrètement encore : énurésie, phobie scolaire, anxiété, dépression, psychoses, troubles autistiques, déficience mentale, infirmes moteurs cérébraux, AVC, polyhandicap, plurihandicap, sourds, malvoyants et aveugles, caractériels, Alzheimer et maladies apparentées, etc

PRIX DES SEANCES ET REMBOURSEMENT :

- de 25 à 60 euros la séance en libéral, plutôt 40 à 50 en moyenne, sans compter le bilan qui coûte environ 250 euros.

-prise en charge en institution, mais pas en libéral : CAMSP ET CMPEA en première intention pour les enfants, mais souvent avec une attente considérable, d'où souvent un passage par le libéral en attendant.

-possibilité de remboursement Sécu avec un forfait d'intervention précoce qui couvre sur un an, mais seulement pour les TSA, troubles du spectre autistique, et les TND, troubles neuro-développementaux.

Demands exceptionnelles à la CPAM, aboutissant parfois pour les troubles dyspraxiques et les troubles de l'attention.

Intérêt à faire également une demande auprès de la MDPH.

-certaines mutuelles peuvent rembourser un forfait pour 5 à 7 séances, considérées comme des séances de médecine douce.

*Par THORY Karine,
psychomotricienne diplômée en 1993
(école de Psychomotricité de la Pitié-Salpêtrière).
thorykarine@gmail.com
06.33.48.69.54.*

Expérience professionnelle :

-environ 3 ans en Service de Soins à domicile pour enfants 0 à 20 ans avec handicap moteur ou polyhandicap en région parisienne (95)

-13 ans de pédopsychiatrie au CHS de Dijon, pour les 6-16 ans, aussi bien en CMP, qu'en CATTP et en hôpital de jour

-11 ans à l'EEAP de Montauray (IME) avec polyhandicap et plurihandicap 0-20 ans, à Nîmes

-5 ans environ au SAAAIS (FAF), Service de soins à domicile pour le Gard, pour enfants 0-20 ans malvoyants ou aveugles (temps partiel)

-depuis 4 ans environ en Ehpad (temps partiel) à Garons (30)

